

## Lancement de l'opération ingénieuses 2019 : Une nouvelle édition pour conjuguer l'ingénierie au féminin

Paris, mercredi 30 janvier 2019

Pour la neuvième année consécutive, notre Conférence est heureuse de lancer son opération de communication en faveur de la féminisation des effectifs dans les écoles d'ingénieurs. C'est en 2011 que la CDEFI a créé Ingénieuses afin de favoriser l'orientation des jeunes filles vers les formations scientifiques et technologiques et les carrières d'ingénieur-e-s.

Ce projet est né d'un constat alarmant : les femmes s'orientent moins dans les filières scientifiques ou sélectives, alors qu'elles représentent **49 %** des élèves au collège et **47 %** des lycéennes en terminale S sur le territoire.

Ingénieuses, s'associe à un concours à destination des écoles d'ingénieurs, des élèves et des diplômées.

Ce concours a été lancé le 8 janvier 2019 en partenariat avec **l'Agence universitaire de la Francophonie, Elles bougent, Femmes ingénieurs et Talents du numérique** et avec le soutien du **Bureau national des élèves-ingénieurs, de Campus-Channel, de la Commission des titres d'ingénieur, d'Ingénieurs et scientifiques de France, de Social Builder, STMicroelectronics et Techniques de l'ingénieur.**

Il y a six prix repartis en trois catégories :

- **Toutes les écoles d'ingénieur-e-s accréditées par la CTI. Elles sont invitées à présenter un ou plusieurs projets répondant *a minima* à l'un des objectifs de l'opération.** Les projets peuvent être initiés par l'équipe de direction de l'école, par le personnel administratif ou enseignant, par des étudiant-e-s seul-e-s ou en groupe, par les bureaux des élèves, etc. Personnels et étudiant-e-s, hommes et femmes, peuvent ainsi concourir et tenter de remporter le prix de l'école la plus mobilisée (500 euros), le prix du projet le plus original (500 euros), ou le prix pour l'enseignement de l'égalité femmes-hommes (500 euros).
- **Les élèves-ingénieuses en formation au sein d'une école d'ingénieur-e-s accréditée par la CTI sont invitées à présenter leur candidature au prix de l'élève-ingénieure France.** Ce prix en partenariat avec l'AUF, d'une valeur de 1 000 euros, est destiné à récompenser une élève-ingénieure dont le parcours, les ambitions et l'investissement associatif, sont des exemples pour les plus jeunes.
- **Les élèves-ingénieuses en formation au sein d'une école d'ingénieur-e-s membre de l'AUF dans les pays du Maghreb, sont également invitées à présenter leur candidature au prix de l'élève ingénieure Maghreb.** Ce prix en partenariat avec l'AUF, d'une valeur de 500 euros et un séjour à Paris pour assister à la cérémonie, récompensera également le parcours, les ambitions et l'investissement associatif d'une élève. Les candidatures sont à adresser directement à l'AUF qui sélectionnera les candidates.

- **Les femmes ingénieures en activité sont invitées à présenter leur candidature au prix de la femme ingénieure.** Ce prix, d'une valeur symbolique de 500 euros, vise à valoriser le parcours professionnel d'une ingénieure qui, par son ambition, ses choix personnels et professionnels et son engagement pour la mixité des métiers d'ingénieur-e-s, est à même de devenir l'ambassadrice de sa profession auprès de collégiennes.

Un jury composé d'experts se réunira en **avril 2019** et sélectionnera les nominé-e-s dans chaque catégorie. **Les lauréat-e-s se verront remettre leur prix lors d'une cérémonie publique le 17 mai 2019.**

L'an dernier, **35 projets** ont été déposés par les écoles dans le cadre de l'opération Ingénieuses 2018, **88 élèves** ont fait acte de candidature au prix de l'élève ingénieure France et **94 ingénieures** ont présenté leur candidature au prix de la femme ingénieure.

Pour de plus amples informations sur l'opération Ingénieuses 2019 :

<http://www.cdefi.fr/fr/actualites/une-nouvelle-edition-dingenieuses-pour-conjuguer-ingenierie-au-feminin>

## À propos de la CDEFI

Fondée en 1976, la CDEFI (Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs) réunit l'ensemble des directeurs et directrices des établissements ou composantes d'établissements, publics ou privés, accrédités par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé. Elle a pour principale mission d'étudier tous sujets relatifs au métier et à la formation des ingénieurs, ainsi qu'au développement de la recherche et à la valorisation de celle-ci. Elle a, de plus, vocation à promouvoir l'Ingénieur de l'école française, dans le monde comme en France. Ainsi, la dimension internationale est au cœur de ses préoccupations, notamment dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Site internet : [www.cdefi.fr](http://www.cdefi.fr)

Twitter : <https://twitter.com/Cdefi>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/5323901/>

FB Ingénieuses : <https://www.facebook.com/ingenieuses>

## Contacts presse, Agence MadameMonsieur :

Stéphanie Masson – [smasson@madamemonsieur.agency](mailto:smasson@madamemonsieur.agency) – 06 84 65 17 34

Caroline Million – [caroline@pamplemoussepresse.com](mailto:caroline@pamplemoussepresse.com) – 06 81 33 09 17